



Émilie POISSON – Assistante indépendante

Conditions Générales de Vente (CGV)

I. INFORMATIONS DE L'ENTREPRISE

Adresse	125, rue Léon Malétra – LE PETIT QUEVILLY - FRANCE
Email	poisson.emilie@laposte.net
Téléphone	06.60.77.24.57
Site internet	https://assistante-independante-rouen.fr/
Siret	847 817 483 00021
Contrat RC PRO	971 0001 42105R (MATMUT)

II. MODIFICATION DES CLAUSES

Émilie POISSON se réserve le droit de modifier les clauses de ses conditions générales de vente à tout moment. Sauf indications contraires aux présentes, toute modification des clauses ci-dessous prendra effet immédiatement. Une notification de modification pourra être envoyée par mail, postée sur le site web ou sera notifiée par tout autre moyen afin que l'utilisateur en soit informé. L'utilisateur accepte de vérifier le site régulièrement afin de s'informer d'éventuels changements des conditions de vente. Toute utilisation du site web s'entend de l'acceptation des conditions et clauses présentes ainsi que de leurs modifications intervenues préalablement.

III. OBJET

Les Conditions Générales de Vente (CGV) de prestations de services décrites ci-après détaillent les droits et obligations d'Émilie POISSON (assistante indépendante) et de son client, dans le cadre de **missions externalisées de secrétariat, d'assistanat administratif**, et de tous **travaux de bureautique et de rédaction**.

IV. NOTRE ENGAGEMENT

Émilie POISSON s'engage à fournir le meilleur service possible à ses clients. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait du service reçu, merci de nous contacter directement via notre formulaire de contact conformément aux droits du consommateur en vertu du Code de la Consommation Française.

V. LIEU ET DURÉE INTERVENTION

Les prestations sont réalisées dans les locaux de l'entreprise situés au 125, rue Léon Malétra à LE PETIT QUEVILLY.

Émilie POISSON se réserve le droit d'évaluer si un déplacement sur site serait utile à l'exécution des tâches demandées.

Sur site, aucun minimum d'heure n'est à réaliser. Toutefois, pour toute demande de prestation il est préférable de prévoir un minimum de trois heures consécutives.

VI. CONFIDENTIALITÉ ET DROITS D'ACCÈS

- Émilie POISSON est tenue de préserver le caractère confidentiel de tout travail et de ne faire aucun usage personnel ou commercial des informations sans accord préalable écrit de la part du client.
- Les affaires commerciales avec le client ne doivent en aucun cas être discutées ou communiquées à un tiers.
- Le client sera le propriétaire légal et conservera la propriété intellectuelle du travail effectué par Émilie POISSON à son intention.

VII. ASSISTANTE INDÉPENDANTE TARIFS

- Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. **Les prix peuvent être calculés à l'unité, à l'heure ou au forfait. Ils sont exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA, conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts.**
- Les services sont négociés de gré à gré et leur tarif final pourra varier en fonction des exigences particulières que requièrent les prestations, soit en faveur du client, soit en faveur d'Émilie POISSON. Ainsi, les tarifs indiqués sur les supports de communication d'Émilie POISSON sont donnés à titre indicatif et ne remplacent nullement un devis personnalisé en bonne et due forme.
- Les tarifs seront majorés des éventuels frais d'affranchissement, d'impression, de fourniture particulière et/ou de livraison applicables au jour de la commande. Pour toute commande d'une prestation d'envoi en nombre, une provision correspondant aux frais d'affranchissement au tarif en vigueur sera demandée.
- Toute prestation sur site ne représentant pas trois heures de travail consécutives sera majorée de frais de déplacement selon le barème kilométrique en vigueur, ainsi que tout déplacement supérieur à 10 kilomètres du siège social de l'entreprise d'Émilie POISSON.
- De manière générale, les tarifs sont révisables au 1er janvier de chaque année. Toutefois, Émilie POISSON s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant entendu que les travaux en cours seront facturés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande, validée par la signature du devis et des présentes CGV.

VIII. DROIT DE RÉTRACTATION ET ANNULATION

- Un droit de rétractation sera accepté dans la limite de sept jours ouvrables suivant la date du devis signé, uniquement s'il est prévu un début d'exécution de la prestation postérieur à ce délai de sept jours. Il ne sera alors facturé au client aucun frais. Cependant, si un acompte a été versé, il ne lui sera pas restitué.
- En cas d'annulation par le client d'une commande en cours de réalisation, quelle qu'en soit la cause, ce dernier s'engage à régler la totalité de la prestation déjà effectuée. L'annulation devra être confirmée par le client à Émilie POISSON par écrit. Par voie de conséquence, le document réalisé en totalité ou en partie par Émilie POISSON et pour lequel le client a usé de son droit de rétractation, devient de fait la propriété de Émilie POISSON, et est soumis au droit en vigueur en matière de propriété intellectuelle.

IX. REMISES ET MAJORATIONS

- Émilie POISSON effectuera les tâches demandées, sans lien de subordination auprès du client, et selon les horaires qui lui conviennent. Néanmoins les prestations réalisées en urgence à la demande du client seront majorées de la façon suivante :
 - Travaux effectués après 18h, les samedis ou à remettre dans un délai inférieur à 8 heures : + 25%
 - Travaux réalisés les dimanches et jours fériés : + 50 %
- Une remise de 10 % sera appliquée à la prochaine facture du client pour tout parrainage conclu (applicable une seule fois et non cumulable).

X. FACTURATION ET PAIEMENTS

- Une première consultation de 30 minutes sera effectuée gratuitement.
- Il est de la responsabilité du client de relire et vérifier tout travail effectué, sauf spécifications contraires dans le cadre de la mission.
- Le client reconnaît que les temps et coûts estimés pour la réalisation de la mission par Émilie POISSON sont des informations informelles et que tout ajustement de la quantité de travail, délai et/ou nombre d'heures et frais annexes sera sujet à une révision tarifaire et à une nouvelle négociation avec le Client si nécessaire.
- Toute erreur devra être signalée sous trois (3) jours à partir de la réception du travail accompli. Les erreurs générées par Émilie POISSON seront rectifiées gratuitement, mais les avenants et modifications demandées par le client par la suite seront tarifées selon le tarif horaire standard en vigueur.
- Au cas où la mission en cours serait suspendue ou retardée par le client, Émilie POISSON aura droit à un paiement immédiat pour les prestations effectuées et les dépenses engagées.

- Lorsque la mission est basée sur un tarif horaire, le montant de la facture sera au minimum d'une heure et tout temps supplémentaire sera facturé par tranche de 15 minutes, le temps passé étant arrondi au quart d'heure près.
- Le client sera facturé soit à la mission particulière effectuée, soit sur une base mensuelle – la fréquence des paiements étant convenue entre les parties dès la mission assignée.
- Les premières factures seront éditées selon un délai maximal de deux (2) semaines, par la suite, toutes les factures suivantes seront éditées selon la fréquence convenue.
- Les factures seront fermes et définitives quatorze (14) jours après éditions sauf accords contraires entre les parties. La facture finale indiquera le temps facturé, les dépenses remboursables et tout autre frais relatif à la mission.
- Le temps facturé correspond aux rendez-vous en dehors des heures contractées et inclus également le temps de correspondance passé dans l'écriture/la lecture de courriers et mails.
- Tous les frais d'envois, d'impression et autres dépenses afférentes effectuées pour le compte du client seront ajoutés à la facture pour remboursement.
- Les paiements sont à effectuer par chèque ou par virement bancaire à Émilie POISSON au numéro de compte indiqué lors de la facturation.
- Si une facture demeurerait impayée, aucun travail ultérieur ne serait engagé pour le compte du client jusqu'à ce que la facture concernée ne soit réglée.
- Émilie POISSON se réserve le droit d'appliquer des pénalités pour factures et autres sommes impayées selon un minimum de frais de 40 €. Le client remboursera à Émilie POISSON tous les frais et dépenses (y compris les indemnités de retard et frais juridiques) encourus pour la régularisation de la dette.

XI. RESPONSABILITÉ ET CAS DE FORCE MAJEURE

- Émilie POISSON s'engage, à titre d'obligation de moyens, à exécuter ses obligations avec tout le soin en usage dans sa profession et à utiliser les règles de l'art du moment.
- Chacune des parties déclare être assurée, notamment en Responsabilité Civile Professionnelle, auprès d'une compagnie notoirement solvable et maintenir à jour toutes les polices d'assurances nécessaires.
- Émilie POISSON mettra en œuvre tous les moyens nécessaires mis à sa disposition pour prendre soin et préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui seront confiés par le client pour la réalisation de la prestation commandée. Toutefois, compte tenu des risques de dommage ou de détérioration encourus par ce type de support, il appartiendra au client de s'en prémunir par tous moyens à sa convenance, qui décharge en conséquence Émilie POISSON de toute responsabilité.

- A compter de la remise des documents livrés par Émilie POISSON, le client sera responsable de l'utilisation, de l'exploitation et de la diffusion du contenu qui y est présenté. Il décharge en conséquence Émilie POISSON de toute responsabilité et la garantit contre tout recours susceptible d'être intenté à son encontre, de ce fait ou en raison de toute perte de bénéfices ou trouble commercial. Émilie POISSON se réserve le droit de refuser tous travaux dont les intentions seraient contraires à l'honnêteté, à la loi ou à la morale : (pornographie, racisme, incitation à la violence...).
- Les textes, images et documents confiés à Émilie POISSON restent la propriété du client, qui seul, assume les conditions d'utilisation, notamment en ce qui concerne les droits et éventuels copyrights. Émilie POISSON ne saurait être tenue responsable d'une quelconque utilisation frauduleuse.
- La responsabilité d'Émilie POISSON ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur, au sens de l'article 1148 du Code civil.

XII. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

- Tout litige relatif à l'application ou à l'interprétation des présentes CGV est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Émilie POISSON.
- **Les Conditions Générales de Vente pouvant être modifiables à tout moment, seule la date de réception du devis signé sera admise pour l'application des présentes**

En faisant appel à Émilie POISSON, vous acceptez et vous conformez aux présentes conditions.

Établi le 05 novembre 2020

Mis à jour le 22 janvier 2021

NB: la version PDF des CGV peut vous être adressée en format PDF sur demande.